Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_25-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE-ET-VILAINE)

Délibération n° **2026 – 03 - 25** - Séance du 05 mars 2026

En exercice : **20**

Présents : **17**

Qui ont pris part à la délibération : **17**

Date de la convocation : **19 février 2026**

Date de l'affichage : **19 février 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi cinq mars** à **vingt** heures **trente**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : Laurent PRIZÉ, David MAURUGEON, Véronique TAVERNIER, Hervé LHERMITTE, Florence HUGUENIN, Jean-Yves QUÉLENNEC, Nathalie LE DÉVÉHAT, Stéphane GUILLOU, Isabelle LOMMERT, Jérôme MARQUET, Bertrand GUITTON, Bertrand MARCHERON, Sylvain ROBERT, Dominique RICHARD ; Rémy GENDROT, Delphine COËTMEUR ; Caroline GAVARD.

Excusée : Aurélie de la MOTTE ROUGE

Absents : Anne-Sophie DESMOTS ; Léonce GUIÉNO

Secrétaire de séance : Delphine COËTMEUR

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Sur proposition de la commission des Finances réunie le 2 février 2026, approbation du budget primitif 2026 de la commune.
Le Conseil Municipal décide lors du vote du budget du taux de fongibilité applicable (proposition de 3%) sur le budget primitif 2026 sur la section de fonctionnement et d'investissement.

- Adopte à l'unanimité, les recettes et les dépenses de fonctionnement et d'investissement telles que présentées ci-dessous ;
- Décide, à l'unanimité, d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 35 000 € au CCAS de MONTGERMONT.

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibrée en dépenses et en recettes à 3 731 372,00 €, la section de fonctionnement, votée par chapitre budgétaire et par nature, s'appuie sur :

⇨ Des charges à caractère général et des charges de personnel stables par rapport au réalisé 2025.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260305-2026_03_25-DE

⇨ Une augmentation de 15.77 % du chapitre 65 par rapport au réalisé 2025, autres charges courantes :
Subvention au CCAS de Montgermont de 35 000€ €
- Maintien des subventions aux associations montgermontaises

⇨ Les produits fiscaux augmentent et les dotations sont stables par rapport à 2025

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

La section est votée par chapitre budgétaire et par nature à hauteur de **2 862 900.23 €** dont 235 701,93 € de dépenses non réalisées sur 2025.

Elle comprend :

A- TROIS OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT :

Dépenses pour un total global 2 425 340 € :

- N° 559 : Extension urbaine : 68 580€ ;
- N° 560 : Restaurant Municipal : 1 331 058€ dont 108 808.37 € de restes à réaliser ;
- N° 561 : Réseau de chaleur géothermique : 1 025 702€

B- LES ACQUISITIONS ET TRAVAUX D'ÉQUIPEMENT COMMUNAL NON INDIVIDUALISÉS EN OPÉRATIONS :

Chapitre 20 : pour 83 354 €

Chapitre 21 : acquisitions, aménagements, installations et agencements pour 232 34,94 € dont :
- Travaux dans le cimetière pour 39 980€
- Acquisition d'un panneau d'information électronique : 7 200€
- Alarme dans nos bâtiments pour 23 500€
- Divers mobiliers et matériels à renouveler pour les services municipaux.

C- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Chapitre 13 : subventions et participations pour 512 928€.

D- LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES comprennent :

Les dépenses pour 158 770€ de remboursement du capital des emprunts

Les recettes pour 549 430,18 € :
- Excédent de fonctionnement capitalisé dégagé au Compte Administratif 2025 pour 337 395.50€ ;
Fonds de Compensation T.V.A. sur les travaux 2025 pour 75 000.50€.
Un emprunt pour 1 000 000€
Un emprunt d'équilibre de 545 736.23€